

n° 68





## PAS DE TRÊVE JUSQU'AU RETRAIT!



Hier, mardi 17 décembre, la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle a une nouvelle fois été historique.

Même si le gouvernement tente par une communication mensongère d'en réduire la portée, il n'a échappé à aucun e observateur/trice un tant soit peu honnête que les cortèges ont été encore plus fournis que ceux de la journée du 5 décembre. Entre 800 000 personnes et 1,8 millions, selon les sources, ont défilé dans les rues, dans plus de 260 cortèges organisés, pour dire une nouvelle fois « NON à la réforme! ».

L'intersyndicale interprofessionnelle réunie mardi soir a appelé, en l'absence d'annonce du retrait de la réforme, à ne pas relâcher la mobilisation et à ne pas répondre à la demande d'une éventuelle trêve durant les vacances de Noël. Elle appelle l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salarié-es le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de force (voir communiqué intersyndical ici).

Dans cette dynamique, le SNESUP-FSU appelle à continuer à organiser des assemblées générales, des actions de grève et de manifestation partout où c'est possible, notamment le 19 décembre par des mobilisations locales, et à se rapprocher des intersyndicales et collectifs de mobilisation locaux pour s'inscrire dans les différentes actions organisées jusqu'à la fin de l'année. À cet effet, le SNESUP-FSU a d'ores et déjà déposé un <u>préavis de grève jusqu'au 16 janvier 2020</u>.

Il appelle en particulier les camarades de la région parisienne à participer à « l'inauguration populaire du Campus Condorcet : Pour une Université ouverte ! » qui se déroulera ce vendredi 20 décembre à 11h - Place du Front Populaire à Aubervilliers (métro Front populaire). Les conditions de travail, nos retraites, la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche et la précarité dans l'ESR y seront notamment à l'ordre du jour, voir infos ici.

Si le gouvernement reste sourd, une nouvelle journée nationale de mobilisation interprofessionnelle devrait être organisée à la rentrée. Il convient donc de l'inscrire dès à présent dans le calendrier et de la préparer activement d'ici-là.

Les enseignant·es du supérieur seraient, comme leurs collègues de l'enseignement scolaire, parmi les plus touché·es par le projet de réforme du système de retraite. Les cas-types développés \_\_\_\_\_\_ en témoignent clairement :

Exemple 1 : une femme, Maître de conférences, avec 3 enfants : elle accuserait une perte de pension brute de 42 % ou -1540 € de pertes mensuelles (entre la retraite actuelle et le projet de Réforme 100 % à points)

Exemple 2 : un homme, Maître de conférences, une perte de pension brute de 33,5 % ou - 1191 € de pertes mensuelles

Exemple 3 : une femme, **Professeure des Universités**, une perte de pension brute de **33** % ou - 996 € de pertes mensuelles

Exemple 4 : un homme, Professeur agrégé, une perte de pension brute de 22 % ou - 543 € de pertes mensuelles

Exemple 5 : une femme, Professeure certifiée.

Pour simuler votre propre cas : rendez- vous à la page de nos simulateurs : ici

**SUIVEZ-NOUS!** 



HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/



HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU